

Consultation des détails des modules

Recherche et explication des différentes conditions de réservation - FORBV2

Code du module:	FORBV2
Unité capitalisable:	Communiquer dans l'agence de voyage 1 (COMM1)
Profession:	Agent de voyages
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de rechercher et d'expliquer les conditions de voyage de différents organisateurs ainsi que leurs conditions de modification et d'annulation en fonction d'une tâche définie.</p> <p>Note maximale: 24</p>
<p>INDICATEURS</p> <p>La situation est identifiée et la source d'information appropriée est utilisée. Les conditions de voyage des différents organisateurs sont recherchées et expliquées au client. Les conditions de changement de réservation des différents organisateurs sont recherchées et expliquées au client. Les conditions d'annulation des différents organisateurs sont recherchées et expliquées au client.</p> <p>SOCLES</p> <p>Les informations nécessaires sont recherchées de manière adaptée à la situation. Les conditions de voyage sont expliquées de manière correcte et adaptée au destinataire. Les conditions de modification de la réservation sont expliquées correctement et de manière adaptée au destinataire. Les conditions d'annulation sont expliquées correctement et de manière adaptée au destinataire.</p>	

2

L'apprenti est capable de rechercher et d'expliquer des informations sur les prestations supplémentaires de différents organisateurs en fonction d'une tâche définie.

Note maximale: 24

INDICATEURS

La tâche est identifiée et la source d'information appropriée est utilisée.

Les prestations supplémentaires de différents organisateurs (voitures de location, billets d'entrée, transferts, assurances...) sont recherchées et l'exhaustivité des informations y relatives est vérifiée.

Les prestations supplémentaires sont expliquées au client.

SOCLES

Les informations sur les prestations complémentaires sont correctes et complètes.

Les informations sont expliquées de manière professionnelle.

3

L'apprenti est capable de tenir le carnet d'apprentissage de manière régulière et claire et d'y consigner les sujets traités pendant la formation.

Note maximale: 12

INDICATEURS

L'apprenti inscrit régulièrement des données dans le carnet d'apprentissage et tient compte des délais de remise.

Les rapports sont rédigés de manière structurée et ordonnée.

SOCLES

Le carnet d'apprentissage est tenu de manière ordonnée, claire et régulière.

Les rapports demandés sont complets.